L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 6 JUIN.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches de lundi.)

Paris, 3 juin.—Les théâtres ont été autorisés à rouvrir leurs portes, mais les cafés chantants sont encore soumis à des restrictions.

Paris, 4 juin.—Il n'est permis à personne de quitter la ville après neuf heures du soir, heure après laquelle toutes les portes sont fermées et la cavalerie fait la patrouille dans les rues et dans les faubourgs jusqu'au matin.

La commission nommée pour la réorganisation de l'armée a décidé en faveur du service obligatoire de tous les Français, contre l'avis de Thiers qui demandait le rétablissement de la loi de 1832.

Beaucoup d'étrangers, y compris nombre d'Anglais, sont arrivés à Paris. Les arrivées d'étrangers augmentent tous les jours.

Le *Figaro* croit que le nombre d'hommes qui ont porté les armes à la dernière insurrection et n'ont pas encore été reconnus ou arrêtés, est de cinquante mille. La police est constamment exposée à leurs violences.

Grousset a été arrêté, aujourd'hui, à Paris. On cherche Pyat qui, croit-on, est caché dans la capitale.

Le bruit d'après lequel il devait être fait, à l'Assemblée, une motion de prolonger le pouvoir de Thiers est confirmé.

Paris, dimanche soir, 4 juin.—Le duc d'Aumale est arrivé à St-Germain.

Les funérailles de l'Archevêque auront lieu, le 7, à Notre-Dame.

Il y a toujours de nombreuses exécutions à Versailles.

Tous les journaux de Paris discutent la question de savoir ce qu'on fera des princes d'Orléans. Il y en a qui font appel à leur patriotisme et leur demandent de donner leurs démissions de membres de l'Assemblée. Girardin, dans la *Liberté*, demande l'établissement d'une république libérale, comme celle des Etats-Unis ou de la Suisse.

Le Père Hyacinte, dans une lettre que publie le *Gaulois*, reconnait qu'il sympathise avec l'Italie. Il souffre pour la France et conseille l'union des races latines, car le reste de l'Empire est menacé par la prépondérance des Allemands et des Slaves. Les actes de la Commune sont le résultat de la négation de Dieu par le peuple. Le dix-neuvième siècle est le siècle des ouvriers. Le second Empire a traité les questions sociales en corsaire au lieu de chercher à les résoudre en répandant l'éducation. Il a, de plus, prolongé le célibat des soldats et légalisé la prostitution de l'église. Celle-ci aussi a failli à sa mission; elle était trop occupée de questions dogmatiques et trop peu de l'instruction du troupeau.

La lettre se termine ainsi:

Paris est en cendres. Les travailleurs n'ont pas de Dieu et disent qu'il leur est impossible de croire en lui ou de l'aimer. Que les gouvernements mettent tout leur cœur et toute leur intelligence à comprendre le problème du travail afin de rendre la France à la foi, à la prospérité et à la paix.

Versailles, 4 juin.—L'Assemblée a voté un million cinquante trois mille francs pour rebâtir la maison de Thiers.

Berlin, 3 juin.—La loi qui annexe l'Alsace à l'Empire d'Allemagne a été lu trois fois au Parlement.

(Dépêche spéciale au *Herald de New-York*.)

Berlin, 3 juin.—Thiers a promis que la sentence de Rochefort, quelle qu'elle soit, sera exécutée.

Un ordre signé et scellé par la Commune, pour incendier l'Hôtel-de-Ville a été découvert.

L'Empereur Guillaume a décidé la question de San Juan en faveur des Etats-Unis.

Bruxelles, 4 juin.—L'*Indépendance Belge* dit que les relations diplomatiques entre la France et la Prusse seront bientôt reprises.

Le marquis de Galeriac sera probablement chargé d'affaires à Berlin et le comte Von Hetzfeld représentera l'Allemagne à Versailles.

Florence, 4 juin.—La Chambre basse a approuvé une augmentation des droits d'impôt sur le blé et sur la farine.

New-York, 4 juin.—A la Bourse au coton, les événements de la semaine ont été la hausse subite du coton et la faillite de plusieurs baissiers. On a évalué à 50,000 balles le chiffre des livraisons qui n'ont pu s'effectuer, et à $500,000 la perte sur les marchés à livrer. Les prix de New-York ont été au-dessus de ceux de Liverpool.

Recettes de coton pour la semaine, 36,402; depuis septembre, 3,792,229 contre 2,772,432 en 1870; exportations depuis septembre 2,944,177 contre 1,959,583; stock aux ports 267,159 contre 276,080; aux villes de l'intérieur 24,609; stock à Liverpool, 967,000 contre 603,000. Coton américain en route 198,000 contre 136,000; coton de l'Inde en mer 395,663 contre 149,559.

San Francisco, 3 juin.—A la fin des plaidoiries, dans l'affaire de Mme Fair, sur la motion pour un nouveau jugement, le juge Dwinnel a informé l'avocat de la poursuite qu'il était inutile qu'il répondît, son intention étant arrêtée de rejeter les exceptions. Après avoir rappelé le crime commis, il a condamné Laura D. Fair à être pendue le 28 juillet.

Mme Fair a gardé son maintien habituel, mais les femmes *fortes* qui avaient assisté au jugement, ont manifesté leur sympathie d'une façon ostensible. Mme Emily Pitt Stevens, la tête de la bande, a embrassé la mère de la condamnée et s'est aliéné apostropher les rapporteurs. On pense que le gouverneur ne fera pas grâce.

Washington, 4 juin.—Bowen, le bigame, a été relâché sous caution, sur la motion faite d'un nouveau jugement.

La commission hispano-américaine a réuni cette semaine. T[illegible] les réclamations de ceux [illegible] toutes les réclamations des citoyens américains qui se prétendent [illegible] basées sur la confiscation et l'emprisonnement pendant l'insurrection cubaine, seront réglées. La commission se compose du juge Otto, pour les Etats-Unis, du señor Polestad, pour l'Espagne et du baron Lederer, ministre autrichien, comme tiers arbitre. Caleb Cushing est l'avocat des Etats-Unis et Carlisle, celui de l'Espagne.

On a envoyé à M. Bancroft ses lettres de créance comme ministre, auprès de l'Empire Allemand. M. Bancroft voudrait revenir, mais le gouvernement le presse de rester.

Le Sénat n'a rien décidé sur le traité relatif au Canal de Darien, le comité n'en trouvait pas les conditions suffisamment expliquées, et il tenait à connaître le résultat des explorations sur l'isthme de Tehuantepec.

Havane, 4 juin.—Le gouvernement a réduit le droit sur les bestiaux, jusqu'en décembre, de deux dollars par tête pour les bêtes importées par navires espagnols, et de trois dollars pour celles importées par navires étrangers.

Lagada, ministre d'Espagne au Mexique est arrivé et va partir pour Vera-Cruz.

Ruiz Pastor, ex-membre des Cortes, est mort du vomito.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 5 juin 1871.

Il n'y a pas eu de variations sur le marché monétaire proprement dit. Les offres de bon papier sont assez nombreuses, mais les fonds dont peuvent disposer les banques sont abondants pour les bons emprunteurs. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est encore de — à 8 pour cent par an les billets No. 1 accompagnés d'excellentes garanties collatérales. Nous cotons: 8 pour cent par an pour papier No. 1, sans garanties collatérales et 8 à 10 pour les bons dito.

L'or a ouvert à 112 1/8 à 112 3/8 contre 112 à New York, et fermé aux taux d'ouverture contre 112 1/8 à New York. Les transactions comprennent: $3000, en petites sommes, à 112 à 112 1/8, $3000, $3000, $5500 et $4000 à 112 1/8, $5000 et $6000 à 112 1/4, $10,000 à 112 1/4 à 112 3/8, $2000 et $4400 à 112 3/8.—Le gouvernement a offert $100,000 à 112 1/4, mais nous ne sachions pas qu'il s'en soit vendu.—On n'a pas annoncé de vente d'argent. Nous cotons les demi-piastres américaines à 108 1/2 à 109 1/4, et les piastres mexicaines à 3 à 3 1/4 de prime sur l'or.

Le marché était mal pourvu de change étranger et il s'est fait très peu de chose. Les cours du sterling étaient un peu plus fermes à la clôture. Les opérations sont de 10,000 à 13,000 livres, dont 2,000 connaissement à 122 3/4, 750 connaissement et 2000 clear à 123 1/4, 1,500 clear, à vue, à 123 3/4 et une petite somme de banque à 124.—Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de francs.—Le sterling est coté à 122 à 123 1/2 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et — à 124 le change de banque.

Le change américain a été calme, mais ferme. Les banques ont encore sur New-York, à vue, pour remises, à 3/8 de prime. On a vendu $10,000, en change de commerce, à vue, sur New-York, à 1/8 de prime, $5000, $25,000 et $30,000 en change de commerce, $30,000 et $60,000 de banquiers à 3/16, $10,000 de dito à 7/32, $30,000 à 1/4 et $25,000, à vue, sur Boston, sans grâce, à 1/8.

Les ventes de checks en or sur New York ont été assez fortes. $14,000 et $30,000 de banquiers se sont vendues à 1/4 d'escompte. $2,000 et $6,000 de banque au pair. Quelques unes des banques ont tiré de petites sommes pour remises à ce dernier taux.

Les actions sont encore négligées. 15 de la banque nationale de la Louisiane ont été vendues à $115; 40 du chemin de fer de Carrollton à $119 25. 15 de la Compagnie du Gaz portatif du Sud à $17 50.

On a offert [illegible] d'actions de la Compagnie d'Assurance des Factors and Traders. Les actions des Abattoirs sont cotées à $32 50 à 33.

Un lot de $3,000 de bonds 30 pour cent de la ville a changé de mains à [illegible].

On a vendu, samedi, sans l'annoncer, $3,000 de gros mandats de l'Etat à $55. Les courtiers ont acheté ces mandats à 54 à 55 et les petits à 59 à 60; ils ont demandé 55 à 57 des premiers et 62 à 65 des seconds.—Les mandats de la police métropolitaine sont cotés à 97 1/2 à 98 1/2.

Aucune vente de billets de la ville n'a été annoncée.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, Lundi, 5 juin 1871.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 6000 balles prises à une hausse de ¼ à ⅜, durant la matinée et ayant clos en montrant une hausse nette de ¼ c. Nous haussons nos cotes en conséquence.

Nous reproduisons aussi les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ces types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne, les hauts chiffres pour le strict.

	Listes en moyenne	Chiffres de l'Exchange
Inférieur	— à —	—
Low ordinary	11¾ à 12¼	—
Ordinary	14¼ à 14—	13¾
Good ordinary	15¼ à 15¾	15¼
Low middling	16¾ à 17¼	16¾
Middling	17¾ à 18—	17¾
Strict Middling	— à 18¼	—
Good middling	nominal	nominal

A l'ouverture du marché il s'est opéré quelques ventes sous l'empire de l'amélioration de samedi, mais la tendance [illegible] hausse [illegible] New [illegible] Liverpool [illegible] en montrant [illegible] A 11 h 30 m A. M. [illegible] rapports [illegible] hausse [illegible] samedi [illegible] hausse [illegible] le marché a clos fort aux chiffres de 3 h 10 P. M. Ici, il s'est vendu du good ordinary à un prix [illegible] de low middling à 16 ¾ et 17 c, du strict à 17¼, ou une fraction plus haut, et du middling à 17¾ et 18 c. les prix ayant varié selon la manière dont les nouvelles sont arrivées de New York.

L'Exchange a rapporté: "Demande active et prix fermes."

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal		20696
Arriv. dep. le dern. état	3523	
Arrivé précédemm.	1442526	1445049
		1465345
Expédié aujourd'hui	1814	
Expédié précédemment	1371687	
Brulé	609	1373620
Stock en mains et à bord		92125

FRET—La demande de cargaisons pour toutes les directions est modérée et les prix n'ont pas changé. Coton pour Liverpool ⅝d, pour le Havre, sur voiliers, ⅝ c. pour Brême ⅝ c; sur voiliers pour Amsterdam ½ c, pour N. York et Philadelphie, sur vapeurs 5/8 c.

SUCRE—Reçu aujourd'hui 36 boucauts, la demande est bonne et les prix fermes. Les envois se sont vendus à 9¾ c pour le commun, 10 c pour le fair et 10½ pour le good fair.

MELASSE—Reçu aujourd'hui 209 barils dont 100 sont vendus à des conditions privées. Le marché est ferme et la fermentée est cotée à 35 à 40 c, la recuite sur plantation 40 à 53 c, la recuite des raffineries de la ville 35 à 60 c le gallon.

FARINE—Le marché est bien approvisionné de farines et il est calme. Vente d'environ 100 barils, dont 50 de simple extra à $6 20, 25, 50 et 60 de double extra $6 50, 20 de triple extra à $7, 50 et 50 de triple extra à $7 25, 100 d'extra de choix à $7 62½, 100 do à $7 75, 25 d'extra de choix à $8, 50 à $8 62½, 50 et 100 d'extra de choix à $9, 25 do à $9 25 le baril.

MAIS—Stock rond et bonne demande. Vente d'environ 8009 sacs dont 1000 de jaune mélangé à 75 c, 800 de blanc, 500 et 1700 de blanc mélangé à 77c, 180 de blanc à 77½ c, 800 de jaune à des conditions privées, 50 et 2500 de blanc à 78 c. le boisseau.

AVOINE—Rond et bonne demande. Vente de 2500 sacs, dont 150 de St Louis à 62 c, 350 et 400 do à 64 c, 150 de St Louis et 1200 de Galena à 65 c le boisseau.

PORC—Sans aucune animation. Le mess est offert à $16 25 à 16 50 le baril et se vend en détail à $16 50 à 17 le baril.

BACON—Calme. Les épaules sont offertes à 7¼ à 7⅜ c, les cotés clear ribbed 9 c, les cotés désossés 9¼ c, les jambons enrobés au sucre 13 à 14 c la livre. Vente de 10 tierçons de jambons enrés au sucre à 13¼ c et de 10 do à 14 c la livre.

SAINDOUX—Calme, l'article en tierçons est coté à 10¼ à 10⅝ c, en barillets 12 à 13¼ c la livre.

BREAKFAST BACON—Le bacon est coté à 11½ à 12— la livre.

VIANDE SALEE A SEC—Les épaules sont cotées à 6¼ c la livre.

SON—Stock rond et demande modérée 200, 225 et 500 sacs vendus à $1 35 les 100 livres.

FOIN—Stock modéré et demande peu active. Vente de 25 balles de prime de l'Ouest à $23, 50 do de choix à $23 50, 50 et 350 do à $25 le tonneau.

WHISKY—Le marché est calme et le rectifié est coté à 89 à 90 c le gallon selon la preuve.

SEL—Le marché au sel a été fort calme aujourd'hui et les marchands demandent en ce moment $1 10 à 1 15 pr le gros de Liverpool et $1 25 à $1 30 pour le fin; quand de forts lots sont pris en entrepôts par des bateaux une déduction est faite pour le drayage.

CAFE—Le marché est calme. Stock 14525 sacs; les détenteurs en tenant 5500. Nous cotons nominalement—droits payés en or—prime 15 à 15½, bon 14⅝ à 14⅞ c, fair 13¾ à 14 c la livre.

BEURRE—Le stock de beurre de toute espèce est rond et la demande bonne; la qualité de choix est stable, tandis que les grades inférieurs sont négligés. Goshen de choix 31 à 35 c, choix de l'Ouest 20 à 28 c la livre.

RIZ—Il ne s'en fait qu'un commerce limité et demande pour le placement. Les cotes sont nominales et sont comme suit; prime de la Caroline 9¼ à 9¾ c, bon 9¼ c, fair 8¾ à 9 c, prime Louisiane 8¾ c, ordinaire 7¾ à 8 c, commun 7 c la livre.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 5 juin 1871.

Arrivé: [illegible] bœufs du Texas, 136 veaux et veaux d'un an, 454 moutons.

Vendu: 141 bœufs du Texas, [illegible] veaux et veaux d'un an, 7 cochons, 354 moutons.

A vendre: [illegible] bœufs du Texas, [illegible] veaux et veaux d'un an, 100 cochons, 159 moutons, 15 vaches à lait.

Bœufs du Texas, nourris au maïs, 1re qualité, par livre nette	12	à	14
Bœufs du Texas, choix, par tête	45 00	à	50 00
Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête	35 00	à	45 00
Bœufs du Texas, 2e qlt., par tête	25 00	à	30 00
Bœufs du Texas, 3e qlt., par tête	15 00	à	20 00
Cochons par livre, gr.	6	à	7½
Cochons (Stock) par tête	—	à	—
Moutons, 1re qlt., par tête	7 50	à	9 25
Moutons, 2de qlt., par tête	5 00	à	6 00
Moutons, 3me qlt., par tête	2 00	à	2 50
Vaches à lait, de choix, par tête	80 00	à	100 00
Vaches à lait, de 1re qlt., par tête	50 00	à	60 00
Veaux de lait par tête	8 00	à	10 00
Veaux d'un an par tête	9 00	à	12 00
Génisses, par tête	[illegible]		[illegible]

DENTISTES.

Préservez vos dents.

J. A. CAN[illegible] ADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN DENTISTE

130......RUE DU CANAL......130 entre St-Charles et Carondelet, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, à des prix modérés.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

Extraction des dents sans souffrance, par le chloroforme. 4 mai—1a

$20 Seulement $20.

LE DR. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20.

Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures, au cabinet du Dr. L. Duperron, 44, rue Bienville, encoignure Royale.

Extraction des dents sans douleur. 13oct—1an

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16..........RUE ROYALE..........16

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos

Prix très réduits 13 mai—1an

Pianos, Pianos,

— ET —

Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

9 ------Rue Royale------9

IMPORTATEURS DE PIANOS des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que:

FAIVRE, JELMINI, BORD,

avec leur système en fer, perfectionné et indispensable pour la bonne tenue de l'accord.

PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, etc., etc.

Grand assortiment de partitions, d'airs d'Opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte, et autres instruments, méthodes, etc., etc.

Leur stock déjà complet vient d'être récemment augmenté d'un grand choix de nouveautés et de musique classique et religieuse, ainsi que d'un grand assortiment d'instruments à vent, à cordes, etc., etc., des premières fabriques de Paris.

Le tout offert à des prix excessivement réduits. 28mars—1an

SAISON D'ETE

Vêtements à bon marché.

LEON GODCHAUX,

81 ET 83....RUE DU CANAL....81 ET 83

Et Nos 213, 215 et 217, rue de la Vieille Levée.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS, LINGE DE DESSOUS, CHAPEAUX.

Un assortiment considérable et des mieux choisis,

POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

De grandes améliorations ont été faites dans notre manufacture qui est à même de fournir aujourd'hui des vêtements confectionnés dont l'élégance de la coupe et la solidité du travail ne le cèdent en rien à ceux fournis par les premiers tailleurs.

NOTA BENE.—Nous n'employons dans nos ateliers que d'excellents ouvriers, et nos coupeurs sont tous de premier ordre.

22 juin—

G. W. DUNBAR & SON,

18, 12 et 14....RUE St-LOUIS....10, 12 et 14

NOUVELLE-ORLÉANS,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS de toute espèce de LIQUEURS FRANÇAISES, ANISETTE, CURAÇAO, MARASCHINO, FIGUES DE LA LOUISIANE.

FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS, Qui ont remporté les prix.

24 déc—1an

Travailleurs Chinois. Travailleurs Chinois.

VOICI le moment où les planteurs, les négociants, les fabricants, les personnes qui tiennent maison, etc. doivent s'adresser à ceux qui sont à même de leur procurer de bons travailleurs, artisans et domestiques chinois. [illegible] aux bureaux de la Compagnie [illegible] rues Carondelet et Baronne, au premier—bureaux [illegible] à Hong-Kong [illegible] et à San Francisco, Californie.

FESTIVAL

Du Grand Conclave de [illegible] S. W. M. [illegible] FAIR GROUNDS. LE DIMANCHE ET LE LUNDI, [illegible] 12 JUIN.

[illegible]

1—Washington contre [illegible]—Prix, $[illegible].
2—Course [illegible]—Prix, $10.
3—Course de chevaux, 1 mille, ouverte à tous.—Prix, $[illegible].
4—Course de buggies [illegible], pour tous.—Prix, $[illegible].
5—Course à pied, à reculons, 100 yardes (pour les membres de l'Ordre).—Prix, badge de l'Ordre.
6—Course à pied, à reculons, 100 yardes, pour tous.—$[illegible].

[illegible]

Grand bal sur la plateforme.

Programme du Second Jour.

1—Washington contre ——.—Prix, $[illegible].
2—Course de vélocipèdes, pour les enfants.—Prix, $[illegible].
3—Course de poneys.—Prix, un beau fouet.
4—Course de [illegible], un quart de mille, au dernier [illegible].
5—Course [illegible].—Prix, $[illegible].
6—Entre-mangeurs (les yeux bandés).—Prix, $[illegible].
7—Bal d'enfants—pour la danse la plus élégante, un bel éventail.

Le corps de musiciens exécutera, dans l'après-midi, les plus beaux morceaux de musique.

[illegible] Grande Loterie de Dames—composée de [illegible] lots. Les billets sont fixés à 1,200, &c. Le tirage des lots de coupons de dames aura lieu le lundi, 12 juin, à 4 heures du soir. La liste sera publiée dans le "Times" de mercredi, 14 juin.

1er lot—Machine à coudre de Grover & Baker, évaluée à $65, exposée chez J. H. Gardner, No 162 de la rue du Canal.

2me lot—Magnifique pendule en albâtre, allant huit jours, évaluée à $45, exposée chez P. Lucas, No 30 de la rue de Chartres.

3me lot—Une garniture de toilette de dame, évaluée à $[illegible].

Ainsi que [illegible] articles utiles et de prix—depuis un brodé [illegible] lots.

Les portes s'ouvriront à midi, le dimanche et le lundi. Entrée, 50 cents. Des coupons attachés aux billets de dames leur donnent une chance dans la grande loterie. Pour les enfants, gratis.

Les BOOTHS seront vendus, aux Fair Grounds, le dimanche, 11, pour le lendemain, par WM. DE LACEY. 4 juin—7t

Avis aux Contribuables de la Ville.

DÉPARTEMENT DES FINANCES, HÔTEL DE VILLE.

Nlle-Orléans, 3 juin 1871.

LES Contribuables de la ville de la Nlle-Orléans sont, par les présentes, avertis que les comptes de taxes de 1870, amendés conformément à la décision de la Cour Suprême, sont maintenant prêts et seront livrés à ce bureau.

Ceux que cela concerne agiront dans leur intérêt en s'acquittant sans retard.

JOHN S. WALTON, Administrateur des Finances.

3 juin—12f

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 2 juin 1871.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la loi du Congrès, intitulée "Acte pour pourvoir à une monnaie nationale garantie par des bons des Etats-Unis—approuvé le 3 juin 1864," je publie le cer[illegible] d'autorisation émis au nom de l'Association de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans.

N. AUGUSTIN, Caissier.

Département du Trésor, Bureau du Contrôleur du Currency.

Washington, 27 mai 1871.

Attendu que, par des preuves satisfaisantes présentées au soussigné, il appert que l'Association de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, dans la ville de la Nlle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans et l'Etat de la Louisiane, a été dûment organisée conformément aux réquisitions de la loi du Congrès, intitulée "Acte pour pourvoir à une monnaie nationale garantie par des bonds des Etats-Unis, et pourvoir à la circulation et au rachat de la dite monnaie," approuvé le 3 juin 1864, et qu'elle a rempli toutes les conditions avant de commencer les opérations de banque, en vertu du dit acte.

Je, Hiland R. Hulburd, contrôleur du currency, certifie par les présentes, que l'Association de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, dans la ville de la Nlle-Orléans, dans la paroisse d'Orléans et l'Etat de la Louisiane, est autorisée à commencer les affaires de banque en vertu du susdit acte.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau du bureau, ce 27 mai 1871.

HILAND R. HULBURD, Contrôleur du Currency.

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nlle-Orléans, 2 juin 1871.

Conformément à la susdite autorisation, la Banque de la Nouvelle-Orléans commencera les opérations le 1er juillet prochain, sous le nom de NEW ORLEANS NATIONAL BANKING ASSOCIATION.

3 juin—2m N. AUGUSTIN, Caissier.

Avis.

LES Actionnaires de la Compagnie de Soufre et de Mines de Calcasieu sont prévenus qu'un cinquième versement de cinq piastres par action sur toutes les actions ordinaires de la Compagnie a été appelé par les Directeurs et doit être fait le 3 juin prochain, aux Bureaux de la Compagnie, No 45, de la rue Carondelet, au premier, bureau du fond.

ALEX. BONNEVAL, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 23 mai 1871.

Bureau de l'Ammonia Propelling Company of America.

No 175, rue de la Commune.

—AVIS—

LE montant du Fonds Capital de cette Compagnie offert au public ayant été souscrit en plein, les Livres de souscription sont actuellement clos.

Un livre a été ouvert pour l'enregistrement des transferts d'actions payées en plein, avant que l'on ne procède à l'émission des certificats d'actions. Ce livre restera ouvert au Bureau de la Compagnie jusqu'au 6 juin inclusivement.

F. SABOURIN, Secrétaire.

1er juin—6

Changement dans les heures de Départ—Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

A PARTIR de Dimanche, 28 mai, deux trains exprès partiront comme suit de la Nouvelle-Orléans:

6 heures du matin et 4 1/2 heures de l'après-midi.

Le dimanche il n'y a qu'un train, celui de 4 1/2 heures de l'après-midi.

Ils iront partout au Nord en 3 1/2 heures moins de temps que par toute autre ligne rivale.

J. W. SCOTT, Agent général des passagers.

31 mai—6f

Bureau du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company.

Nlle-Orléans, 30 mai 1871.

COMME il y a raison [illegible] que des personnes abattent des animaux [illegible] limites de la ville, contrairement à [illegible] cette Compagnie offre à toute personne qui donnera des informations de nature à prouver cette violation à la loi, une moitié de l'amende qui pourra être payée par la ou les personnes ainsi en contravention. L'amende imposée par la loi est de $250 pour chaque offense. Par ordre du Président.

D. E. SCRUGGS, Secrétaire.

30 mai—1m

Bureau de la Compagnie Atlantique d'Assurance.

Au No 30 de la rue du Camp.

Nlle-Orléans, 11 mai 1871.

UNE assemblée générale des Actionnaires de cette Compagnie aura lieu, aux bureaux de cette Compagnie, le JEUDI, 22 juin prochain, de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi, pour considérer certains amendements (proposés) à la Charte de la Compagnie. On peut voir une copie de ces amendements aux bureaux de la Compagnie.

H. P. JANVIER, Vice-Président.

12 mai—au 22 juin

Troisième District.

Avis aux Contribuables de Son District.

LES TAXES d'Etat de 1870 et les LICENCES de 1871 doivent être payées avant le 1er du mois prochain (juin).

Toute personne qui n'aura pas payé à cette époque sera poursuivie avec toute la sévérité de la loi.

JOHN H. CLAY, Collecteur, Troisième District, Rue Esplanade No 9.

16 mai—30f

Compagnie du Canal et de Banque de la Nouvelle-Orléans (N. O. Canal and Banking Co.)

Nlle-Orléans, 23 mai 1871.

LE Conseil des Directeurs de la Compagnie du Canal et de la Banque de Nlle-Orléans, ayant été autorisé par une majorité des porteurs d'actions, conformément aux dispositions d'un acte de la Législature approuvé 16 mars 1870, lequel étend la Charte de la Banque et autorise une déduction du capital, le dit Conseil a décidé que le capital actions de la Banque sera réduit à un million de dollars. Conformément à la Charte, le nouveau capital sera consolidé en actions de cent dollars chacune, et les actionnaires sont désormais avisés d'avoir à retourner à la Banque les certificats d'actions qui sont actuellement entre leurs mains, afin que de nouveaux certificats puissent être émis. A dater du 27 courant il ne sera fait aucun transfert, si ce n'est sur les certificats du nouveau capital.

Par ordre du Conseil,

CH. JUMONVILLE, Caissier.

24 mai—1m

Agence pour la vente de Whiskey de Cincinnati.

LES soussignés ont constamment les célèbres marques qu'ils vendent en lots au gré des acheteurs:

MAGNOLIA de S. N. PIKE, "White Wheat." ROSE CELEBRE, "Ohio Belle."

Également: Un fort stock de WHISKIES BOURBON et RYE (seigle) purs, du Kentucky et de la Pennsylvanie.

DEVAN, MASON & CO., Aux Nos 111 et 113 de la rue Poydras.

Chantier de bois, de Brown.

Bois de plancher et de plafond, tout taillé, Chêne blanc, Frêne, Peuplier, Noyer, Cèdre, Cypre et Pin jaune.

UNE attention particulière est donnée au sciage d'Essieux de charrette, de Secteurs de roues de Timons, et de toute espèce de Sciage circulaire et autres.

Bois, Planches et Madriers pour navire, steamboats, charronnage, menuiserie et charpentage, à vendre par JOS. A. BROWN.

Encoignure des rues Bienville et Peters, à un îlet au-dessous de la Douane. 10 mai—3m

SUCRE ET MELASSE.

A. WILLOZ.

Raffinerie Sucr de Sucre—Nos. 24 et 26 de la rue Fulton.

Sucre de la Louisiane—Golden Syrups, Mélasse raffinée—Mélasse de la Louisiane, recuite.—Marques supérieures toujours en magasin. Nos. 24 et 26 de la rue Fulton—Nos. [illegible] de la rue Front. 4déc—1an

GUANO PELICAN.

LA COMPAGNIE D'ENGRAIS, (The New Orléans Sanitary and Fertilizing Company) manufacture en ce moment un engrais très-supérieur [illegible]

E. D. GULLETT.

Les demandes d'achat, en personne ou par lettres, peuvent être adressées au bureau de la Compagnie.

179 rue de [illegible], 2me étage, Nlle Orléans

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters, (ci-devant rue de la Vieille-Levée.)

W. J. J. ARMSTRONG.............. Directeur.

—Fabricant de—

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES à drêcher, moulins à scie, &c.

Bouilloires de toute espèce, colonnes et façades à bâtisses, en fer, travaux de grosse et toute espèce de fonte. 14 sept—1 an

FONDERIE DE LEEDS

(ETABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Fouchet.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous [illegible]

V. BIRI,

FABRICANT ET MARCHAND DE [illegible]

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX CANAL.

[illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

GROS LOT - - - - - - $50,000

CLASSE H.

Tirage le SAMEDI, 17 juin 1871, à la Nlle-Orléans. HOWARD, SIMMONS & Co......Contracteurs.

—PLAN—

[illegible]

Billets entiers: $[illegible]—coupons en proportion. Lots payables en plein, sans déduction. Les opères doivent être adressés à

CHAS. T. HOWARD, Président, Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre.

PRÉPARATION D'AYER,

—QUI REND A LA CHEVELURE—

SA FORCE ET SA COULEUR NATURELLES.

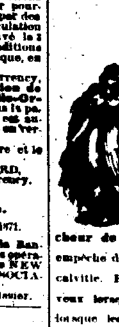

C'est une préparation qui est à la fois agréable, saine et efficace. Elle rend bientôt aux cheveux pâles ou gris leur couleur primitive, le brillant et la fraîcheur de la jeunesse. Elle les épaissit, les empêche de tomber et, quelquefois, prévient la calvitie. Rien ne peut faire repousser les cheveux lorsque les follicules sont détruites, ou lorsque les glandes sont atrophiées ou détruites, mais le reste peut être sauvé. Au lieu de la salir, la préparation connue sous le nom de "VIGOR" la tient propre et en conserve la force.

Le "Vigor" ne contient aucune de ces substances qui rendent dangereuses certaines préparations. Si on n'en veut que pour

La Coiffure,

on ne saurait rien trouver de mieux. Ne contenant ni huile ni teinture, il ne salit pas la batiste blanche, et, cependant, il fait briller et embaume la chevelure.

Fabriqué par le

Dr J. C. AYER & Co., Chimistes, A. Lowell, Mass.

Prix........................ $1 00.

1er juin—1f

AVIS.

CONFORMÉMENT à un ordre de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 16 mars 1871, les soussignés, nommés commissaires pour [illegible] ceux de la ville de la N[illegible] conformément à une résolution du Conseil de ville, dans le but de faire une estimation et un assessment pour le [illegible] de la rue Magnolia, dans le Premier District [illegible] à la dite Quatrième Cour, proposent de redresser la dite rue comme suit:

La rue Magnolia, dans le Premier District dans une étendue en longueur de cent dix-neuf pieds deux pouces et deux lignes. La dite rue devant être relevée conformément au plan déposé pour référence spéciale.

Avis est donné à toutes personnes intéressées que les commissaires soussignés ont déposé des copies des dits assessments et estimations signées par eux, au greffe de la dite Quatrième Cour de District, pour y être inspectés par les intéressés, et que le rapport des commissaires sera présenté à la dite Cour, pour être confirmé conformément à la loi, le lundi, 26 juin 1871.

Toutes les personnes dont les droits et les intérêts peuvent s'en trouver affectés, pourront s'y opposer leurs objections, par écrit, dix jours après la publication de cet avis. Les dites objections devront être déposées et enregistrées au Greffe de la dite Quatrième Cour de District, afin que les commissaires puissent reviser ou corriger les assessements et estimations, s'il le jugent convenable, avant de les présenter pour être confirmés, conformément à la loi.

J. B. WALTON, THOS. THEARD, MARION A. BAKER, Commissaires.

C. W. CULBERTSON, Secrétaire.

24 mai—24,30—4,10,15 juin

Feutre d'Irlande à Toits.

Couronnées pour Feutre à Toits, à l'Exposition internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—24 octobre 1865 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.

NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS, (*Non Inflammable*)

DE D. ANDERSON & SON,

Seuls fabricants et propriétaires des patentes.

FABRICANTS de feutre à toits, feutre à navires, feutre inodore, feutre à gaz, etc., etc.

Fabrique de feutre, de Lagan, à Belfast, et No 28 et 23½, Billiter Street, London.

[illegible]

J. G. LINGHAM & Co, agents, Viellet—1an. Au No 7 de la rue Carondelet

SUCRES-MELASSES.

SUCRES RAFFINÉS—Cassé en pains, coupés. Sucre en morceaux et Sucre en poudre.

A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, Nouvelle Orléans, Louisiane et Chalmette.

A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités.

A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucre d'habitations.

A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.

A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

MIRAMON,

99 & 101....Rue de Chartres....99 & 101

MARCHAND DE MEUBLES,

EBENISTE ET TAPISSIER. Achat, échange et réparation de Meubles Draperies et Rideaux pour vendre en tous genres. Fabrique les Sommiers à 99 et 101 Chartres.

On fait les déménagements.

On prend des meubles en emmagasinage.

17 juin—1 an

BRILLIANT DE BUCK.

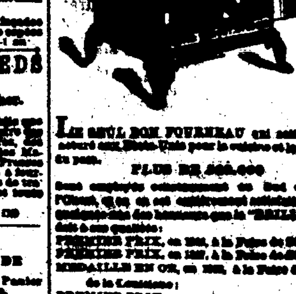

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et l'économie du pain.

PLUS DE 800,000

Sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest [illegible] "BRILLIANT"

[illegible]

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis;

PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis

MEDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;

PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis

[illegible]

49.....RUE DU CAMP.....49

Et achetez un "BRILLIANT."

E. HALLER.

Dépôt de quincaillerie et [illegible], au No 49 de la rue du Camp.

On peut trouver également toute espèce de fourneaux de cuisine et de chauffage, grilles, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.

ETAT DE LA LOUISIANE,

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

ARTICLE PREMIER.

Le nom de cette Corporation sera THE NEW ORLEANS BUILDING ASSOCIATION [illegible]

ARTICLE DEUXIEME. [illegible]

ARTICLE TROISIEME. [illegible]

ARTICLE QUATRIEME. [illegible]

ARTICLE CINQUIEME. [illegible]

ARTICLE SIXIEME. [illegible]

ARTICLE SEPTIEME.

Les personnes dont les noms suivent constitueront le premier Bureau de Directeurs [illegible] J. F. Griffing, A. A. Ker, C. Dittinghans, S. F. Power, W. W. Wiggenten, E. A. Leonval et B. M. Birmingham.

ARTICLE HUITIEME.

Chaque action représentera un vote, en personne ou par représentant.

ARTICLE NEUVIEME. [illegible]

ARTICLE DIXIEME. [illegible]

J. F. GRIFFING, ANAT. A. KER, W. W. WIGGENTEN, STEPHEN F. POWER, B. M. BIRMINGHAM, C. DITTINGHAM, ALCEE J. KER, F. B. SEOMBES.

ROBERT J. KER, Not. Pub.

[illegible]

C. DARCANTEL, Député.

ROBERT J. KER, Notaire Public.

AVIS.—Les livres de souscriptions aux actions de cette société sont ouverts aux bureaux de J. F. GRIFFING, [illegible]

J. F. GRIFFING, Président et Secrétaire pro. tem.

28 mai—1m—L12

JULIUS LOEFFLER,

POSEUR ET MARCHAND d'installations de gaz,

196.........RUE DE CHARTRES..........196 (entre les rues St-Louis et Toulouse.)

F. Curet,

704 et 706 Broadway, New York,

A l'honneur d'informer les voyageurs de la Nouvelle-Orléans qu'il a fixé ses prix comme suit, $3 50 par jour. [illegible]

Bureaux de la Succursale en Louisiane

DE LA COMPAGNIE

MOUND CITY D'Assurance Mutuelle de la Vie,

A St-LOUIS, MISSOURI.

Officiers:

JAMES B. EADS, Président. A. M. BRITTON, Vice-Président. S. W. LOMAX, Secrétaire. C. O. M. HATTON, Agent général.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE, Agence, No 32 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.

OFFICIERS:

F. H. HATCH, Président. E. T. MERRICK, Vice-Président. B. B. SIMMES, Sec. et Agent d'Etat.

MÉDECINS SURVEILLANT:

J. M. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.

DIRECTEURS:

E. T. Merrick, C. H. Mouton, James Jackson, Robert Hare, J. A. Wilts, Thos. Fitzwilliam, F. A. Hatch, Octave Voorhies, B. B. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce de polices d'Assurance de la vie.

CINQUIEME ETAT ANNUEL DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE FACTORS & TRADERS,

37..........Rue Carondelet..........37

[illegible]

HARMON DOANE, Président.

ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

[illegible]

EDWARD IVY, Notaire Public.

[illegible]

HARMON DOANE, Président. MOSES GREENWOOD, Vice-Président. ED. A. PALFREY, Secrétaire.

CHARTE

De la Compagnie [illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, [illegible]

QU'IL SOIT CONNU [illegible] ALPHONSE BARNETT [illegible]

ARTICLE PREMIER. [illegible] "LOUISIANA FERTILIZER MANUFACTURING COMPANY" [illegible]

ARTICLE DEUXIEME. [illegible]

ARTICLE TROISIEME. [illegible]

ARTICLE QUATRIEME. [illegible]

ARTICLE CINQUIEME. [illegible]

[illegible]

Je certifie [illegible] A. BARNETT, Notaire Public.

[illegible] C. DARCANTEL, Député.

LOUIS RUCH vs. la dame JOHN JOSEPH PETER JANSEN [illegible]

QUATRIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

DAVID C. MCCAN vs la succession d'OLIVIER DUBOIS & WILLIAM MISH.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL —DE LA— Compagnie [illegible] d'Assurance Mutuelle.

[illegible]

THOS. A. ADAMS, Président. HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLEANS. [illegible] W. V. EVANS [illegible]

[illegible]

THOS. A. ADAMS, Président. G. T. SUMMERS, Vice-Président. HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

—Directeurs—

Thos. A. Adams, Samuel H. Kennedy, G. T. Sudderth, F. H. Foley, S. E. Newman, A. Thomson, A. G. Ober, John Phelps, P. Simms, H. M. Summers, A. Hamer Baker, B. Newman.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA Nouvelle-Orléans.

[illegible]

CONFORMÉMENT aux [illegible]

[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

[illegible]

J. W. HINCKS, Secrétaire.

JOHN MONTAMAT.

[illegible]

GEO. URQUHART, M. PAYRO, A. ROCHEREAU, PLACIDE FORSTALL, G. W. BABCOCK, [illegible], T. B. BLANCHARD, [illegible], A. SCHREIBER, [illegible], CHS. LAFITTE, J. TUYES.

D. C. & M. M. Lowenstein vs. F. E. & Henry Smith et Henry Smith & J. E. Powell.

HUITIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

JOHN E. CRAWFORD [illegible]

SIXIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

C. E. GIRARDEY & CO. vs. M. L. STONE.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

E. Knight vs F. S. Walker, [illegible] Samuel R. Walker.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

MICHEL REILLY vs. JAMES M. RANE [illegible] JOHN BURKE vs. le MEME.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible] vs. ROBERT MURPHY. LE MEME vs. LE MEME.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

C. Herman vs. B. Dees.

[illegible] COUR DE DISTRICT [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Wm. Colp vs. Madden & Mahoney.

SIXIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

J. L. Pellett vs Sullivan, Billings & Hughes (J. P. Sullivan, E. C. Billings & Aug. de B. Hughes.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

WM. H. [illegible] & FILS, vs. [illegible] & Co.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DES MARCHANDS vs la Succession de la Dame MARIE FRANÇOISE ZULMÉ LANGUILLE, veuve en premières noces d'Amédée Charbonnet et décédée épouse de F. T. E. T. L. de Thorigny.

SEPTIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Pharmacie, Médecines, Vitrines, Comptoirs, etc.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—[illegible]

Le pharmacie de l'encoignure [illegible]

PAR EUGENE TOURNE.

Faïence! Faïence!

Au débarquement du brick CLARA PERKINS.

PAR EUGENE TOURNE.—MERCREDI, 7 juin 1871, à 11 heures A. M., au No 9 rue St-Louis, il sera vendu—

12 crates Faïence assortie, Baker's & John Edwards ware.

[illegible]

Conditions—Comptant. 4 juin

PAR D. E. MORPHY.

Quincaillerie, Plaqué, Coutellerie.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, MERCREDI, 7 juin 1871 à 11 heures du matin [illegible]

Un assortiment général d'outils de charpentiers, serrures, hachettes, clous, [illegible]

Conditions—Comptant. 4 juin

Verrerie. Verrerie.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu MARDI, 6 juin 1871, à 11 heures du matin [illegible]

[illegible] caisses de verrerie—comprenant [illegible]

Conditions—Comptant. 4 juin

Savon. Savon. Savon.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, MARDI, 6 juin 1871 à 11 heures du matin [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant. 4 juin

PAR R. J. MONTGOMERY.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR R. J. MONTGOMERY—R. M. Montgomery, encanteur.—Il sera vendu, le MARDI 6 juin, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 41 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

[illegible]

PAR G. DE FERIET

PAR ORDRE

—DE—

Mme Myra Clark Gaines.

Vente importante, à des conditions faciles, de cent soixante-quatorze terrains de choix, améliorés et nus, faisant face aux rues Dumaine, St-Philippe, Ursulines, Washington, St-Jean, Bellechasse, Salcedo, Gayoso, St-Pierre, Orléans, Ste-Anne et autres rues, tous situés dans des parties centrales et accessibles par plusieurs lignes de chars de la ville.

PAR G. DE FERIET, encanteur—Bureau, No [illegible] rue Royale.—MARDI, 20 juin 1871, à midi, à la Bourse d'Encan de la rue Royale, [illegible]

[illegible]

Très agréable maison à deux corps de logis, dans la rue St-Ferdinand, entre les rues Remparts et Amour et Craps ou Bourgogne.

PAR G. DEFERIET, encanteur [illegible]

[illegible]

LA SALAMANDRE,

Compagnie d'Assurances contre l'incendie.

COIN DES RUES ROYALE ET DOUANE.

Assure les risques de ville et de campagne [illegible]

Président..........CHARLES ROMAN. Secrétaire..........JULES LE MORE.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Germania de la Nouvelle-Orléans.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

[illegible]

(signé) [illegible] F. DEL BONDIO, Vice-Président. E. MARES, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Fred. Del Bondio, A. Hamer Baker, [illegible], August Koenig, H. F. Klumpp, H. Esberbier, Geo. Hero, J. J. Weckerling, A. Maeke, J. F. Krantz, S. Friedlander, W. Goldenbow, F. H. Hagler, Philip D. Mayer, P. W. [illegible], H. F. Theurer, [illegible], A. Geisser, Louis Rader, G. M. Braughn, H. Stern, Louis Grünewald, H. Gelling.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Grande vente, sans réserve,

—DE—

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins d'hommes, de jeunes gens, de jeunes garçons, de dames, de demoiselles et d'enfants.

—Et—

[illegible] lots Habillements [illegible] de saison, formant un assortiment d'articles de [illegible]

PAR HOFFMAN, MARKS & Co.—Alex. Levy, encanteur.—Il sera vendu MARDI, 6 juin, à [illegible] heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 30 de la rue de Chartres—

[illegible]

PAR GEORGE PEARSON

Vente d'aménde.

Grand assortiment aux Nos 54, 56 et 58 de la rue Baronne, au premier.

PAR GEO. PEARSON, encanteur, bureau No [illegible] de la rue du Camp.—Il sera vendu, aujourd'hui, MARDI, 6 juin 1871 à 11 heures, tout le contenu d'une résidence, comprenant: bois de lit, [illegible]

Ameublement magnifique de cinquante chambres, à Pascan, sans réserve.

PAR GEO. PEARSON, encanteur. Bureaux, No 60 de la rue du Camp. La vente des [illegible] LUNDI, 5 juin, à 11 heures [illegible]

TOUT LE CONTENU de la susdite résidence, consistant en partie comme suit: [illegible]

Conditions, à la vente. quin—3

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

POUR CAUSE DE DEPART.

Magasin et Résidence en briques, à trois étages, parfaitement construits, No 13, rue St. Pierre.

Et le Bâtiment offrant un excellent emplacement pour affaires, encoignure Ste Anne et Miro.

PAR C. E. GIRARDEY & Co., Encanteurs. Bureau: No. 77, Exchange Place.—SAMEDI, [illegible] juin, à midi, il sera vendu en vente publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane—

[illegible]

L'acte de vente, par-devant Mr Octave Morel, notaire public, y compris les timbres du Revenu intérieur, à la charge de l'acquéreur.

PAR O. VALETON.

O. VALETON,

ENCANTEUR.

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises [illegible]

PAR M. BARNETT.

MAURICE BARNETT, ENCANTEUR, Bureau sur le façade de la Rotonde de l'Hôtel St-Louis rue St-Louis entre Royale et Chartres.

Ventes de biens fonds, stock, cargaisons, meubles, etc. A l'encan—Ventes faites au dehors.

Ventes régulières de MEUBLES à la Rotonde, trois fois par semaine; le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI.

Les personnes désirant disposer de leurs meubles à l'encan, devront s'adresser à M. Barnett avant le jour de la vente. 21 jan—1f

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 3 juin 1871.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 10½ HEURES A.M. ET DE 5 A 6 HEURES P.M.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Pour les lettres locales ou des Etats-Unis voir les journaux anglais.

[illegible]

CHAS. W. LOWELL, Maître de Poste

Consulat de France.

AVIS [illegible]—JUIN 1871.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs ayants cause sont priés d'en donner avis au Consulat:

[illegible]

La Chancellerie du Consulat de France, rue St-Louis, No 11, [illegible]

COLUMBUS [illegible] vs JOSEPH O. ELLIS.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

[illegible] vs la succession de S. H. [illegible]

QUATRIEME COUR DE DISTRICT [illegible]

C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.